



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISSES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOU GBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES

KOFFI Niangoran Germain

Maître-Assistant, Département de Lettres Modernes
Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Email : elichebakof@upgc.edu.ci

ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE

Maître-Assistante, Département de Lettres Modernes
Université Péléforo GON COULIBALY de Korhogo.
Email : zadiesther@upgc.edu.ci

Résumé :

Cet article analyse l'usage des incivilités dans la région du Poro. Orientées dans la perspective des postures énonciatives et discursives, les incivilités renvoient au manquement aux règles de courtoisie et de respect dans l'usage de la parole ou de l'écriture. Ces activités linguistiques, telles qu'elles se laissent observer dans la région du Poro (Korhogo/Côte d'Ivoire) sont des phénomènes à différents niveaux linguistiques qui reflètent le fait que la langue, en tant qu'instrument de communication, est une activité à travers laquelle l'énonciateur se situe par rapport à l'allocutaire, à sa propre énonciation et au monde. Leur manifestation insiste sur la prise en considération des relations interactives mettant en jeu les aspects sociaux dans l'usage de la langue. La plupart des fonctions des incivilités sont considérées comme étant inséparables des contenus d'interactions sociales qui créent une harmonie sociale.

Mots clés : Allocutaire, énonciateur, harmonie sociale, incivilités, interactions sociales, région du Poro

DISCURSIVE INCIVILITY IN THE PORO REGION: AN ANALYSIS OF UTTERANCES AND FUNCTIONS IN LINGUISTIC INTERACTIONS

Abstract:

This article analyses the use of incivilities in the Poro region. Viewed from the perspective of enunciative and discursive postures, incivilities refer to breaches of the rules of courtesy and respect in spoken or written language. These linguistic activities, as observed in the Poro region (Korhogo, Côte d'Ivoire), are phenomena occurring at various linguistic levels that reflect the fact that language, as an instrument of communication, is an activity through which the speaker positions themselves in relation to the addressee, to their own utterance and to the world. Their manifestation highlights the need to take into account the interactive relationships involving social aspects in language use. Most functions of incivility are considered inseparable from the content of social interactions that create social harmony.

Keywords: Addressee, speaker, social harmony, incivility, social interactions, Poro region

Introduction

Les échanges communicationnels en société se nourrissent de la production de discours. Si dans les interactions, en certaines circonstances, ces discours informent, recommandent ou valorisent, ils se chargent par moment d'énoncés dégradants, méprisants et même déshumanisants. Qu'on la nomme violence discursive ou violence verbale, impolitesse ou insultes, injures ou encore invectives, l'incivilité est un acte mettant au centre le langage, qui devient un lieu d'affrontement, un enjeu de pouvoir explicite ou implicite, à travers l'énoncé produit. D'ailleurs, selon C. Moïse et A. Oprea (2015, p.2), la violence verbale se définit comme « l'ensemble des pratiques langagières menaçantes ressenties comme des "infractions contre la personne en tant qu'individu et en tant que membre d'une collectivité" ». Pour S. Missaoui (2023, p.93), « cette forme de violence, quand elle est orale, est irréfléchie et spontanée et donc pourrait engendrer de l'agressivité et faire du mal à l'interlocuteur. Elle peut être aussi dénommée "violence discursive" puisqu'elle peut faire l'objet de n'importe quel discours (politique, littéraire, médiatique, artistique, etc.) ». Pour sa part, Kerbrat-Orecchioni (2005, p.56) propose trois énoncés caractérisant l'impolitesse dans une interaction.

Ce sont les actes d'apolitesse, définis comme l'absence normale de politesse, l'hyperpolitesse prise comme une exacerbation d'actes flatteurs pour tromper ou pour narguer, et la polirudesse qui est l'alternance entre les actes de politesse et les actes d'impolitesse dans une interaction.

La réflexion sur les incivilités dans la région du Poro (région située au Nord de la Côte d'Ivoire comprenant les départements de Korhogo (chef-lieu de région), M'Bengué, Sinématiali, Dikodougou) prend en compte les actes d'apolitesse où les énoncés produits renvoient à des manquements aux règles de courtoisie et de respect dans l'usage de la parole. En situation de communication, elle se perçoit notamment par l'agressivité ou par des propos vexatoires, dévalorisants, humiliants ou blessants tenus à l'endroit d'autres allocutaires. Dès lors, comment les incivilités se manifestent-elles concrètement dans la région du Poro ? Quel rôle jouent-elles dans la dynamique des interactions ? En explorant ces usages, l'étude vise à mettre en évidence quelques marqueurs énonciatifs utilisés par des locuteurs de cette région afin d'amener à comprendre comment les populations utilisent les incivilités pour naviguer dans leurs interactions sociales et exprimer leurs émotions, tout en transgressant les normes sociales établies. Notre démarche adopte une approche qualitative, fondée sur l'analyse de corpus discursifs sélectionnés. Elle privilégie une lecture interprétative des données, en s'appuyant sur des outils issus de la linguistique, de l'analyse du discours et de la pragmatique. Aussi se propose-t-elle de mener, d'une part, une analyse des énoncés produits, et de l'autre, de relever les fonctions de ces incivilités dans les interactions.

Selon E. Benveniste (1974, p. 80), l'énonciation, en tant que « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation », est principalement tout « acte de production des énoncés ». Ainsi, l'incivilité discursive s'inscrit dans une dimension verbale du langage. Cependant, elle peut charrier un ensemble d'éléments paraverbaux, c'est-à-dire des aspects vocaux des productions verbales. Il s'agit précisément de la voix, du timbre, de l'intonation du locuteur pouvant véhiculer la violence, donc l'incivilité, qui fait l'objet de l'analyse des catégories sémantiques, des variations dialectales dans le discours, des niveaux de gravité et de l'étude des fonctions dans les interactions.

1 Analyse des catégories sémantiques des incivilités

L'analyse énonciative des usages des incivilités révèle la complexité et la richesse de la communication dans la région du Poro. En effet, dans cette région, ce phénomène linguistique, loin de se limiter à de simples expressions offensantes, intègre des dimensions culturelles, sociales et pragmatiques. Les incivilités, souvent perçues comme des marqueurs de la créativité verbale, reflètent les tensions et les hiérarchies au sein des communautés. Par catégorisation sémantique des incivilités, il faut comprendre les classifications qui regroupent les différentes formes d'expressions offensantes utilisées dans le langage, notamment dans l'usage du lexique. Le lexique remplit plusieurs fonctions essentielles dans le discours qui relèvent à la fois de la dimension sémantique, de la pragmatique et de la stylistique. Selon C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p.89), « le lexique est un vecteur d'énonciation, dans la mesure où il permet au locuteur de marquer sa subjectivité et son positionnement ». Ainsi, les catégories sémantiques permettent de mieux comprendre les motivations et les intentions derrière l'utilisation des termes offensants dans les interactions sociales.

En analysant les incivilités selon des critères sémantiques, tels que la vulgarité, l'agressivité, ou le mépris, l'on peut discerner les nuances subtiles de la communication offensante. Cette approche aide à explorer comment les mots peuvent être chargés de significations émotionnelles et sociales, et comment ils influencent les dynamiques relationnelles des populations. Aussi pourrait-on avoir des énoncés exprimant la virulence de la colère, et ceux portant atteinte à la famille.

1.1 Incivilités exprimant la colère

Ce type d'incivilité est caractérisé par une forte charge émotionnelle ayant pour intention de blesser. Elles s'illustrent par un langage souvent brutal, visant à exprimer une irritation ou une frustration avérée, comme le l'atteste l'énoncé suivant :

« Espèce de fils d'âne, tu as la même tête que ton père ».

L'analyse de cette phrase laisse apparaître que *"espèce de fils d'âne"* constitue une attaque directe, extrêmement péjorative et méprisant. En effet, l'âne symbolise communément la bêtise et la sottise. En conséquence, traiter une personne de « fils d'âne » revient à nier son intelligence et sa valeur. Cette parole affecte, non seulement la personne visée, mais également sa lignée, en dévalorisant son père (« vieux père ») et, par extension, toute sa famille. De toute évidence, cet énoncé contient un support linguistique, dit implicite (fils d'âne) ; ce qui corrobore la pensée de C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p.14) qui affirme que « toute unité de contenu, implicite ou explicite, possède un ancrage textuel ou indirect, donc en dernière instance, certains supports signifiants sur lesquels repose prioritairement son émergence ». En outre, l'énoncé « tu as la même tête que ton vieux père » marque une inférence dans le discours, il signale la présence d'un présupposé. En effet, cet énoncé cache un sens bien présent en arrière-plan. Pour O. Ducrot (1984, pp.25, 44) « la détection des présupposés n'est pas liée à une réflexion individuelle des sujets parlants (...), mais elle est inscrite dans la langue » ; la supposition est « partie intégrante du sens du discours ». De ce qui précède, cet énoncé renforce le mépris en suggérant que les caractéristiques dévalorisantes sont héréditaires. Il postule que la bêtise et la déchéance intellectuelle sont des traits familiaux, transmis de génération en génération. Cette stratégie discursive, particulièrement virulente, sonne dans la région du Poro comme une construction stéréotypée et spécifique à la langue de la région. Au surplus, dans cette région, les relations familiales et le respect des aînés sont des valeurs fondamentales. L'expression « vieux père » est ici utilisée de manière dépréciative, contrairement à son usage habituel qui pourrait être respectueux. Cette phrase démontre comment le langage peut être utilisé non seulement pour exprimer la colère, mais aussi pour infliger des blessures psychologiques profondes. Partant de cet exemple, il se perçoit que certaines incivilités ne se limitent pas à l'individu présent ; elles visent à déstabiliser en touchant les liens familiaux. Ainsi, elles deviennent des outils puissants dans les interactions sociales, capables de briser des relations interpersonnelles et familiales.

Dans cet autre exemple, au sortir d'un cours, un étudiant remonté contre son condisciple lui lance ces propos :

« Tu es vraiment un fils de chienne, tu n'as aucun respect pour personne ».

L'insulte "fils de chienne" est particulièrement grave et taboue. Elle marque un profond mépris et une atteinte à l'honneur de la personne visée. Dans la culture des communautés de la région du Poro, comme dans de nombreuses cultures, les insultes qui impliquent la famille, et en particulier la mère, sont considérées comme extrêmement offensantes. Elles touchent aux valeurs fondamentales familiales, notamment le respect et l'honneur. L'usage d'un tel langage reflète la gravité de la situation et la forte émotion derrière l'énonciation. En général, les invectives d'une telle gravité sont rares et surviennent en contexte de conflit intense ou de provocation majeure. Dire "fils de chienne" est un acte de rupture des normes de politesse et de respect, signifiant une dégradation sérieuse de la relation entre les interlocuteurs. Cette phrase illustre comment les insultes graves, proférées sous l'effet de la colère, peuvent servir de déclencheur ou de reflet de tensions sociales extrêmes. Leur usage est souvent un point de non-retour dans les interactions, nécessitant une médiation ou une intervention pour restaurer l'harmonie sociale.

En effet, les conflits qui impliquent des insultes aussi sévères peuvent s'étendre au-delà des individus concernés et affecter les relations entre des familles ou des communautés entières. Le caractère tabou de cette injure souligne aussi l'importance de la famille et de l'honneur en société sénoufo. Par ailleurs, le respect des aînés et des parents, notamment des mères, est un pilier de la culture ivoirienne en général ; et violer ce respect par une insulte aussi grave équivaut à remettre en question des valeurs profondément enracinées.

Au total, l'usage de "fils de chienne", pour exprimer la colère, marque une frontière discursive où le langage devient une arme de destruction sociale plutôt qu'un moyen de communication. Cela reflète la complexité des interactions sociales, où le respect et l'honneur de la famille sont des éléments centraux, et où le langage est à la fois un reflet et un régulateur des dynamiques sociales.

1.2 Incivilités portant atteinte aux familles et aux ancêtres

Les incivilités relatives à la famille et aux ancêtres désignent des injures qui ciblent spécifiquement les membres de la famille de la personne insultée, y compris leurs ancêtres. Les paroles visent à offenser en attaquant l'honneur, la réputation ou la dignité des proches, des ascendants et descendants de l'individu ciblé. Elles exploitent les valeurs culturelles et le respect accordé à la famille et aux aïeux dans de nombreuses sociétés. Ces types d'incivilité sont fréquents dans la région du Poro. Ainsi, dans un échange entre deux individus dans la ville de Korhogo, ces énoncés ont été recueillis :

- Abou : *Ton enfant est revenu avec sa grosse tête de chien comme pour son arrière-grand-père.*

- Ali : *Merci Abou, mais ne compare pas la tête de mon enfant avec un cadavre.*

Dans le contexte culturel du Poro, l'échange entre Abou et Ali repose sur des mécanismes linguistiques et sociaux propres à la région. L'énoncé d'Abou contient une insulte voilée en comparant la tête de l'enfant d'Ali à celle d'un « chien » et, par extension, à celle d'un ancêtre, ce qui est particulièrement offensant. Ces propos qui touchent la famille et les ancêtres sont perçus comme des attaques personnelles très graves, car ils remettent en question l'honneur et la dignité de la personne visée.

Le terme « grosse tête de chien » est une expression dépréciative ; elle déshumanise et dévalorise l'enfant, et par ricochet, son père, Ali. L'usage du comparatif « comme », auquel s'ajoute le syntagme prépositionnel « pour son arrière-grand-père » révèle une dimension intergénérationnelle de l'insulte. Cela insinue que la disgrâce physique est héréditaire et que la famille tout entière est marquée par cette marque dévalorisante : la grosseur de la tête. Ali, en répondant « Merci Abou, mais ne compare pas la tête de mon enfant avec un cadavre », utilise la stratégie de minimisation tout en recadrant l'insulte. Il remercie d'abord Abou, peut-être par sarcasme, avant de poser une limite en refusant la comparaison avec un cadavre. Indubitablement, cet énoncé comporte une double insulte : une envers l'enfant et une autre envers les ancêtres.

Cet échange illustre la complexité des interactions verbales, où les paroles peuvent être chargées de significations profondes et d'implications sociales importantes. Les insultes envers les ancêtres ne sont pas seulement des attaques personnelles, mais remettent en cause la valeur de la lignée familiale, ce qui est culturellement inacceptable et peut conduire à des tensions ou à des conflits importants.

2 Incivilités discursives et variations dialectales

Cette expression désigne les différences et les particularités des insultes selon les dialectes et les variantes linguistiques régionales. Cela inclut les variations dans le vocabulaire, les expressions, et les connotations des insultes, reflétant les influences culturelles, sociales et géographiques propres à chaque dialecte. Pour D. Maingueneau (1991, p.56), « le lexique participe à la construction de l'identité discursive et à l'inscription du discours dans un cadre socio-idéologique ». En effet, les mots utilisés permettent d'identifier un type de discours, un registre de langue ou une appartenance sociale.

2.1 Variations des incivilités selon les communautés

Cette portion traite des différences dans le langage injurieux qui varient apparaissent d'une communauté à une autre. En effet, la région du Poro se compose d'une diversité de communautés ou de groupes ethniques. Cependant, dans le cadre de cette étude, il faut comprendre par entité communautaire, les catégories socio-professionnelles, culturelles et culturelles, notamment les élèves, les étudiants, les religieux ou les commerçants, etc. Les variations des incivilités se manifestent par des termes, des expressions, et des styles d'insultes spécifiques à chaque communauté, influencés par les particularités culturelles, linguistiques et sociales. En guise d'exemple, relevons les propos entre deux étudiants de l'Université Peleforo, originaires de la ville de Korhogo :

- « *Espèce de gnata, tu fais honte à toute ta famille là !* »

- « *Espèce de dja là, tu es aussi bête que ton père !* »

L'analyse de ces deux énoncés met en lumière la diversité linguistique et culturelle des incivilités, en intégrant des termes spécifiques au langage des jeunes : « gnata » et « dja ». Le terme « gnata » est issu du langage nouchi, un argot ivoirien très répandu, surtout, dans les milieux urbains. Il désigne une personne stupide ou maladroite. En utilisant ce terme, le locuteur dénonce non seulement l'individu visé, mais étend la honte à toute sa famille. Dans le contexte régional, la notion d'honneur familial est cruciale ; une telle insulte a pour but de déshonorer non seulement l'individu, mais également ses proches. Elle joue sur l'importance des relations familiales et la réputation collective, soulignant comment une seule personne peut nuire à l'ensemble du groupe familial.

Le mot « Dja », quant à lui, est un terme critique utilisé pour désigner une personne stupide ou incompetente. L'insulte est amplifiée par la comparaison à la bêtise prétendue du père, une attaque personnelle qui remet en cause la dignité familiale. Ici, l'usage de « dja » associé à une critique intergénérationnelle renforce l'offense en insinuant que la stupidité est un trait héréditaire. Cette double insulte dévalorise non seulement l'individu, mais aussi son ascendance, ce qui peut être perçu comme particulièrement offensant dans une culture où le respect des aînés et des ancêtres est primordial. Ces phrases illustrent comment les variations communautaires des incivilités dans le Poro intègrent des éléments linguistiques spécifiques pour amplifier l'impact des propos. En utilisant des termes argotiques, les locuteurs peuvent cibler de manière précise et efficace leurs attaques verbales, rendant l'insulte encore plus poignante et contextuellement appropriée.

2.2 Influence des variétés nationales sur les incivilités

Il est ici question de la manière dont le français ivoirien façonne les termes, les expressions et les structures utilisées dans les insultes. Cette influence se traduit par l'insertion de lexies complexes dans la production de l'énoncé d'incivilité. À cet effet, notons que la langue française présente des variétés diatopiques significatives. Selon A. Aboa (2008), il existe une multitude d'usages et de modes d'appropriation de la langue française, influencée par le contexte de la pratique ou par la couche socio-professionnelle dont le locuteur fait partie. Dans des échanges verbaux entre deux étudiants, l'un s'adresse à l'autre à travers cette phrase :

« Arrête de faire ton malin, sinon tu vas voir ! »

Cette phrase illustre l'influence d'une variété du français dans le langage. En effet, "faire ton malin" se perçoit comme une lexie complexe, c'est-à-dire un groupe de mots correspondant à un ensemble lexicalisé, couramment désigné par le terme locution ou expression. Pour J. Tournier (1985), « elle est une unité lexicale mémorisée sans limite de longueur, telles les citations, les expressions idiomatiques ». Cette lexie est fréquemment utilisée dans le français populaire ivoirien pour désigner une personne qui se comporte de manière prétentieuse ou arrogante. En contexte ivoirien, elle est souvent empreinte d'un ton de reproche ou de mise en garde. Le terme "malin", dans cette phrase, porte un intérêt ; bien qu'il soit d'origine française, son usage et sa connotation varient en contexte ivoirien. Dans le français standard, "malin" peut signifier astucieux ou intelligent de manière rusée.

Cependant, dans le français ivoirien, il prend une tournure plus négative, souvent associée à une personne vaniteuse, qui essaie de se montrer supérieure aux autres ou qui agit de manière irritante. En plus, la subordonnée, "sinon tu vas voir", est une menace implicite, courante dans les interactions informelles, où le locuteur avertit l'interlocuteur des conséquences de ses actions. Cette forme de communication est directe et utilise une structure de phrase simple, mais chargée de sens, typique des interactions en milieu ivoirien où les sous-entendus et les menaces voilées sont fréquents.

Il apparaît, dans cette analyse, que les insultes et les mises en garde dans le langage ivoirien intègrent souvent des expressions françaises réappropriées, enrichies par le contexte socioculturel local. Ce phénomène reflète la dynamique linguistique en Côte d'Ivoire, où le français est la langue officielle, mais est constamment modelé par les locuteurs.

3 Analyse des niveaux de gravité des incivilités

Ce segment fait référence à la classification ou à la catégorisation des invectives en fonction de leur degré de sévérité ou de leur impact sur la personne ambitionnée. Ainsi, la présente portion de l'étude porte sur le choix des mots dans l'énoncé ; toute chose qui renvoie à la lexico-syntaxe. Cette notion est une approche linguistique qui étudie les relations d'interdépendance entre le lexique et la syntaxe dans la production du sens. Elle part du principe que les mots (unités lexicales) et leur organisation dans la phrase (structures syntaxiques) ne peuvent être analysés séparément, car ils interagissent constamment pour construire la signification des énoncés. Ainsi, la lexico-syntaxe permet de dépasser la distinction traditionnelle entre vocabulaire et grammaire pour envisager la langue comme un système intégré.

Selon D. Maingueneau (1991, p.74), l'analyse du discours implique de prendre en compte les relations entre les unités lexicales et les structures syntaxiques afin de comprendre la production du sens dans son contexte. Cette perspective montre que le sens ne résulte pas uniquement des mots pris isolément, mais aussi de leur agencement dans des structures discursives spécifiques. Dans une approche complémentaire, C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p.112) souligne que « la signification d'un énoncé dépend à la fois des choix lexicaux et des structures syntaxiques qui les organisent ». Elle met ainsi en évidence le rôle conjoint du lexique et de la syntaxe dans l'expression de la subjectivité et des intentions du locuteur dans le discours. La présente analyse marque la distinction entre insultes légères, modérées ou graves en fonction de leur potentiel offensant ou blessant.

3.1 Les incivilités légères et familières

Elles désignent des termes ou des expressions considérées comme peu offensants ou blessants. Ces propos sont souvent tenus de manière amicale ou familière : entre amis, membres de la famille ou entre collègues. En réalité, ces insultes ont généralement pour but de taquiner ou de plaisanter sans intention de blesser sérieusement. Cela est illustré dans cet énoncé :

« Ce petit-là, c'est vraiment un faroteur ».

Dans cette phrase, "faroteur" est utilisé comme une insulte légère et familière pour désigner une personne qui aime se vanter ou montrer sa richesse de manière ostentatoire. Le terme "faroteur" vient de "faroter", un verbe utilisé en Côte d'Ivoire pour décrire l'acte de se vanter ou de fanfaronner. Cette insulte légère est typique du nouchi, l'argot ivoirien, qui intègre des mots de diverses origines et les adapte à son propre contexte socioculturel. L'emploi de "petit" pour qualifier la personne visée ajoute une touche de condescendance, soulignant non seulement le comportement présomptueux du "faroteur", mais aussi son immaturité ou son manque de sagesse perçu. Ce genre de qualificatif est courant dans le langage familial ivoirien, où les termes relatifs à l'âge ou à la stature sont souvent utilisés pour exprimer un jugement de valeur.

Cette phrase révèle plusieurs aspects du discours des jeunes. D'abord, elle montre comment le nouchi permet aux locuteurs d'exprimer des jugements sociaux avec une certaine légèreté et humour. Le terme "faroteur" n'est pas profondément offensant, mais il communique efficacement un mépris social pour l'ostentation. Dans la région du Poro, où la cohésion sociale et l'humilité sont valorisées, être qualifié de "faroteur" peut être un rappel à l'ordre communautaire. De plus, cette phrase démontre la flexibilité et l'innovation du nouchi, capable de capter et de transformer des comportements sociaux en termes familiers et expressifs. Le langage devient ainsi un outil de régulation sociale, où les termes familiers et les incivilités légères servent à maintenir un équilibre dans les interactions sociales et à renforcer les normes culturelles de modestie et de respect. En somme, cette phrase est un exemple de la richesse du langage ivoirien, où l'humour et la critique sociale coexistent harmonieusement.

3.2 Les incivilités modérées et situationnelles

Les incivilités modérées et situationnelles font référence à des termes ou à des expressions qui ont un impact plus prononcé que les insultes légères, mais qui dépendent souvent du contexte ou de la situation dans laquelle elles sont utilisées. Elles peuvent être considérées comme plus sérieuses ou blessantes, mais leur gravité peut varier en fonction du contexte, de la relation entre les personnes impliquées et des circonstances spécifiques de l'interaction. Cela se perçoit à travers l'exemple de Yacou, gérant d'un kiosque de traitement de textes, communément appelé "cyber" au quartier Petit Paris. S'adressant à un de ses clients bien familiers, il déclare :

« Toi, tu es vraiment un gros djossi quand il s'agit de parler aux filles ».

De cette phrase, il se perçoit que "gros djossi"⁹⁶ est une insulte modérée et situationnelle. "Djossi" est un terme du nouchi ivoirien qui signifie "imbécile" ou "stupide". Le qualificatif "gros" renforce l'insulte, soulignant une grande maladresse ou incompétence, ici spécifiquement lorsqu'il s'agit de parler aux filles. L'usage de "gros djossi" illustre comment le nouchi intègre des termes colorés et expressifs pour décrire des comportements sociaux spécifiques. Cet argot urbain est riche en termes descriptifs qui permettent de saisir les nuances des interactions quotidiennes et des situations spécifiques.

⁹⁶ Dans le langage nouchi, le terme "djossi" renvoie aussi, et selon le contexte, au travail.

Dans ce cas, le propos injurieux n'est pas seulement une remarque générale sur l'intelligence de la personne, mais elle est spécifiquement liée à son comportement dans les interactions amoureuses. Cette phrase révèle plusieurs aspects du discours ivoirien.

Premièrement, elle montre l'importance de la compétence sociale et de l'habileté dans les relations interpersonnelles, notamment dans le contexte des interactions de séduction. Être qualifié de "gros djossi" dans cette situation signifie un échec à répondre aux attentes sociales en matière de comportement approprié et efficace. Deuxièmement, l'insulte est modérée, ce qui signifie qu'elle est utilisée pour corriger ou critiquer sans être excessivement dure ou offensante. Cela montre une forme de régulation sociale où l'humour et la critique modérée sont utilisés pour encourager l'amélioration personnelle et l'adaptation aux normes sociales. Enfin, la phrase illustre la capacité du nouchi à créer des expressions vivantes et imagées qui capturent les dynamiques sociales et les comportements individuels. Le langage devient ainsi un miroir de la société, reflétant les valeurs et les attentes tout en offrant un moyen de réguler et d'ajuster les comportements au sein de la communauté. En somme, cette phrase est un exemple de la façon dont le langage ivoirien, par le biais du nouchi, combine critique sociale et humour pour gérer les interactions sociales et maintenir les normes culturelles.

En définitive, l'analyse énonciative des incivilités dans le Poro laisse apparaître des implicites discursifs. En effet, dans une région où l'on fait fréquemment référence aux signes et aux symboles, les locuteurs en présence ne dévoilent pas toujours leurs pensées dans l'acte de communication. Les propos laissent des sous-entendus, qui selon O. Ducrot (1984, pp. 20-21) est « ce que je laisse conclure à mon auditeur, [ce qui] se donne comme postérieur à [l'acte de communication], comme surajouté par l'interprétation de l'auditeur ; le sous-entendu revendique d'être absent de l'énoncé lui-même, et de n'apparaître que lorsqu'un auditeur réfléchit après coup sur cet énoncé ».

4 Les fonctions des incivilités dans les interactions

L'enjeu de l'usage des incivilités dans les interactions constitue un sujet complexe et fascinant qui reflète les dynamiques sociales, culturelles et linguistiques sur le territoire ivoirien. Dans ce pays aux multiples ethnies, langues et cultures, les incivilités ne sont pas simplement des mots offensants, mais elles portent également des significations profondes et diverses qui influencent les interactions quotidiennes entre les individus. Cette exploration permettra de comprendre comment les insultes sont utilisées, interprétées et intégrées dans les interactions quotidiennes, ainsi que leur impact sur les relations interpersonnelles, la dynamique sociale et communicative dans la société ivoirienne, notamment dans la région du Poro.

4.1 Les fonctions sociales des incivilités

Les fonctions sociales des incivilités font référence à leur utilité ou aux rôles que les propos offensants peuvent remplir dans les interactions sociales. Ces fonctions peuvent inclure l'affirmation de pouvoir ou de statut, l'expression d'émotions, telles que la colère, la frustration ou l'humiliation, le renforcement de l'appartenance à un groupe social, la création de solidarité entre les membres d'un groupe, ou même l'humour et la plaisanterie. Les injures peuvent être utilisées pour diverses raisons sociales et psychologiques, mais leur utilisation doit être examinée dans le contexte culturel et social spécifique.

4.1.1 L'incivilité comme moyen d'interpellation sociale

L'éveil de la conscience, qui vise à amener un individu à ouvrir les yeux sur la responsabilité qui est la sienne, peut s'obtenir aussi bien par des paroles d'encouragement que par des propos chargés d'incivilité. Cela se traduit dans l'exemple ci-après, faisant l'écho du propos d'un chef de famille, dans la ville de Napié, s'adressant à son fils aîné :

« Espèce de paresseux, tu ne fais rien de bon pour ta famille là ! »

Cette parole met en avant la fonction interpellative de l'insulte. Le terme "paresseux" stigmatise un comportement dévalorisant dans une société où le travail et la contribution au bien-être familial sont fortement recommandés et valorisés. L'accusation « tu ne fais rien de bon pour ta famille » renforce cette stigmatisation en soulignant l'échec à remplir ses obligations familiales, un aspect crucial dans la culture locale. Cette phrase n'est pas seulement une attaque personnelle ; elle vise à rappeler publiquement l'importance des responsabilités individuelles envers la famille et la communauté. En exposant et en condamnant la paresse de son fils, l'insulte joue un rôle régulateur en renforçant les normes sociales et les attentes communautaires.

4.1.2 L'incivilité comme renforcement des liens sociaux et des hiérarchies

Par renforcement des liens sociaux et des hiérarchies, il faut entendre une référence faite au processus par lequel les interactions sociales, y compris l'usage d'injures, contribuent à consolider les relations entre les individus et à établir des structures de pouvoir et de statut au sein d'un groupe social. Cela peut se produire à travers divers moyens, tels que l'affirmation de la camaraderie, l'établissement de normes sociales, la démonstration de respect ou de soumission, ou encore la compétition pour le statut au sein d'un groupe. Les incivilités peuvent jouer un rôle dans ce processus en révélant les dynamiques de pouvoir et en influençant les relations interpersonnelles et les positions sociales au sein d'une communauté. À titre d'illustration, les propos ci-après d'un habitant de la ville de Korhogo :

« Mon cher aîné, arrête de dire des bêtises, tu devrais savoir mieux que ça ! »

Cette phrase illustre comment les incivilités peuvent renforcer les liens sociaux et les hiérarchies. En utilisant l'expression « arrête de dire des bêtises », le locuteur critique le comportement de son interlocuteur tout en maintenant une forme de respect en l'appelant « mon cher aîné ». Cette stratégie discursive permet de réprimander tout en préservant la relation sociale, car elle reconnaît implicitement la position supérieure de l'aîné dans la hiérarchie familiale ou sociale. En soulignant que l'aîné devrait « savoir mieux que ça », l'insulte renforce la norme sociale selon laquelle les aînés sont censés guider et corriger les plus jeunes, **contribuant ainsi au maintien de l'ordre social et de la cohésion communautaire.**

4.1.3 L'incivilité comme expression de l'affection et de l'intimité

L'expression de l'affection et de l'intimité désigne les comportements, les gestes, les mots ou les actions utilisés pour témoigner de l'amour, de l'attachement ou de la proximité émotionnelle envers son prochain. Cela peut inclure des démonstrations physiques, telles que des câlins, des baisers ou des gestes tendres, ainsi que des paroles douces, des compliments, des mots d'encouragement ou des expressions verbales d'amour et de soutien. Ces expressions renforcent les liens émotionnels et contribuent à créer un sentiment de connexion et de sécurité entre les individus en Côte d'Ivoire. Cependant, les énoncés produits peuvent contenir des termes d'incivilités, comme cela se perçoit dans la phrase suivante :

« Ah, mon vieux, tu es vraiment un sacré imbécile, mais je t'aime quand même ! »

Cette phrase montre comment l'insulte peut parfois être utilisée pour exprimer l'affection et l'intimité. En utilisant l'expression « sacré imbécile », le locuteur emploie un ton familier et affectueux pour taquiner ou plaisanter avec son interlocuteur, souvent un ami proche ou un membre de la famille. Malgré le propos chargé d'incivilité, l'expression « je t'aime quand même » témoigne de l'affection sincère qui sous-tend la relation. Cette utilisation de l'insulte comme moyen de renforcement des liens affectifs est courante dans la culture ivoirienne, où les relations sont souvent marquées par des interactions taquines et une camaraderie chaleureuse.

4.2 Incivilités et stratégies de communication

Ce terme fait référence à l'utilisation intentionnelle d'insultes dans le cadre des interactions verbales pour atteindre certains objectifs de communication. Ces objectifs peuvent inclure la domination, la défense de soi, la manipulation, la persuasion ou même la simple expression d'émotions, telles que la colère ou la frustration. Les insultes peuvent être utilisées stratégiquement pour influencer les perceptions, les attitudes ou les comportements des autres, mais leur efficacité dépend souvent du contexte, de la relation entre les interlocuteurs et de la réaction de l'auditoire.

4.2.1 L'incivilité comme tactique argumentative

Ici, l'on se réfère à la pratique d'utiliser des insultes dans le cadre d'un débat ou d'une discussion afin de discréditer ou de déstabiliser l'interlocuteur. Cette tactique peut être employée pour détourner l'attention des arguments rationnels, pour provoquer une réaction émotionnelle ou pour diminuer la crédibilité de l'adversaire. En utilisant des insultes, une personne peut essayer de gagner un avantage dans l'argumentation en affaiblissant l'autre personne sur le plan personnel plutôt que de se concentrer sur les faits ou les idées discutées. Cela se voit à travers cette phrase de Ahoua Coulibaly, étudiante à l'Université Peleforo Gon Coulibaly : « *Avec tout le respect que je te dois, ton idée est tout simplement stupide.* »

L'adresse de mademoiselle Coulibaly à sa camarade montre comment les insultes peuvent être utilisées comme tactique argumentative. En commençant par « avec tout le respect que je te dois », le locuteur essaie d'atténuer l'impact de l'insulte qui suit, tout en soulignant la nécessité de critiquer l'idée de manière franche. L'utilisation du terme « stupide » vise à discréditer l'idée présentée par l'interlocuteur, mais le respect initial suggère une volonté de maintenir un certain niveau de courtoisie dans le débat. Cette stratégie permet au locuteur d'exprimer son désaccord tout en évitant un conflit direct, en insistant sur la valeur de l'argumentation plutôt que sur les attaques personnelles. Par cette tactique, l'incivilité devient un outil pour renforcer son propre argument et convaincre l'interlocuteur de la faiblesse de l'idée émise.

4.2.2 L'incivilité dans la négociation et la persuasion

Les incivilités peuvent jouer un rôle ambivalent dans la négociation et la persuasion. D'une part, elles peuvent provoquer des réactions émotionnelles et nuire à la relation entre les parties, compromettant ainsi le processus de négociation ; d'autre part, elles peuvent être utilisées stratégiquement pour choquer, marquer les esprits ou renforcer une position de force. Cependant, leur abus peut desservir l'objectif de persuasion, car il peut conduire à un rejet de la part de l'interlocuteur. En fin de compte, l'usage des insultes dans la négociation et la persuasion nécessite une réflexion approfondie sur leur pertinence et leurs conséquences. À titre d'illustration : « *Si tu continues à faire ça, tu seras considéré comme un traître conard par toute la communauté.* »

Dans cet énoncé, en considérant l'interlocuteur comme un « traître », le locuteur utilise une forme d'insulte implicite pour influencer son comportement. En outre, en associant le comportement indésirable à une étiquette socialement dévalorisante, le locuteur cherche à inciter l'interlocuteur à changer de comportement par peur des conséquences sociales. Dans une société où le respect et l'honneur communautaire sont cruciaux, être qualifié de « traître » est une accusation sérieuse qui peut avoir des répercussions sociales importantes. Ainsi, l'insulte devient un outil efficace dans la négociation et la persuasion en interpellant sur les enjeux.

Conclusion

Cet article vise à réfléchir sur le fonctionnement des incivilités dans le processus interactif dans la région du Poro. L'étude a présenté l'usage des incivilités à Korhogo en prenant en compte leur ancrage social et leurs caractéristiques pragmatico-énonciatives dans les interactions et interlocutions. Ceci afin de présenter ce "maquis" des faits sociaux qui affectent la dimension illocutoire des énoncés, leur prise en charge énonciative ainsi que la vision de la référence.

Dans une telle perspective, le langage étant appréhendé comme un système d'action communicative et sociale, en l'inscrivant dans une dynamique de valeurs telles que le respect d'autrui surtout de la femme, le respect des us et coutumes et des valeurs sacrées, il ressort que les incivilités affectent la relation interlocutive dans le but de créer un climat de paix et de cohésion sociale.

Références Bibliographiques

- ABOA Alain Laurent, 2008, « La francophonie ivoirienne, enjeux politiques et socioculturels ». *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, in Acte du colloque tenu à l'Université de Versailles, Saint Quentin-en-Yveline, 40/41, pp. 161-178
- BENVENISTE Emile, 1974, *Problème de linguistique générale*, Tome 2, Paris, Gallimard, 286 p.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Les Éditions de minuit, 236 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 290 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1986, *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 404 p.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, 268 p.
- MISSAOUI Samiha, 2023, « Imaginaire linguistique et violence discursive dans la littérature africaine postcoloniale », *Revue RIDILCA*, Vol. 2, N°1, pp. 90-101
- MOÏSE Claudine et OPREA Alina, 2015, « La présentation, Politesse et violence verbale détournée », *Semen*, N° 40, pp. 1-8
- TOURNIER Jean, 1985, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Paris, Champion Slaktine, 517 p.